

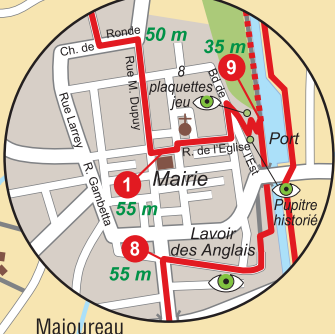
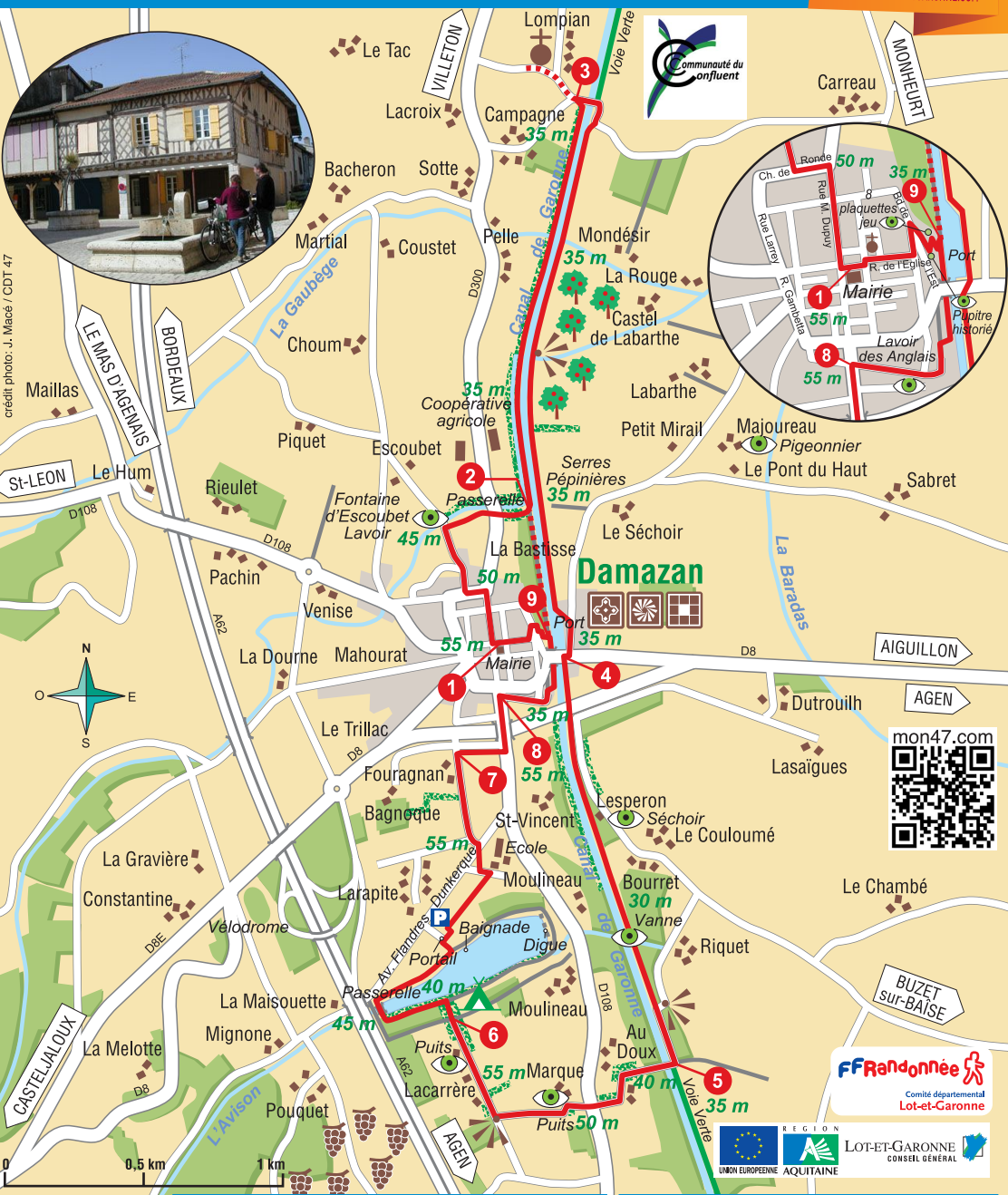
9,8 km Randonnée en Lot-et-Garonne

Damazan / Canal - Communauté de Communes du Confluent

AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME
WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



crédit photo: J. Macé / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

Monument classé	Site classé	Bastide	Eglise	Curiosité	Point de vue	Verger	Vigne	Camping

Code de Balisage

Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante



mon47.com



Randonnée en Lot-et-Garonne

Damazan / Canal - Communauté de Communes du Confluent

AVEC LE COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU TOURISME

WWW.TOURISME-LOTETGARONNE.COM



Vous allez faire 9,8 km. Vous devez compter 2 h 30 de marche, 1 h 15 à VTT. Vous êtes à 23 km au nord de Nérac par les D 930, D 648 et D 108, via Lavardac Vianne et Buzet-sur-Baise. Vous stationnez place Armand Fallières. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles. Le balisage est jaune. Difficulté : facile. Dénivelée cumulée : 80 m.

Damazan, la bastide du Canal de Garonne

Une visite de cette bastide anglaise remarquablement restaurée s'impose, depuis sa place centrale jusqu'aux fontaines d'Escoubet et des Anglais, en passant par les berges ombragées du Canal.

① Se diriger vers le puits et la plaque présentant la bastide. Prendre la rue Maurice Dupuy à droite. au cédez le passage, virer à gauche sur le Chemin de ronde (D 300). Traverser cette rue et prendre la direction de la fontaine d'Escoubet. En bas de la rue creuse, tourner à droite avant le lavoir. Longer le cimetière. Au stop du parking, franchir la D 300 avec prudence. Aller en face sur un chemin herbeux, bordé d'un fossé. Monter sur un petit talus et passer sur un mur en pierre assez étroit (soyez vigilants).

➤ Variante vers le point 9, circuit de 1,6 km. Suivre le chemin de halage à droite.

② Emprunter le chemin de halage ombragé et herbeux bordant le canal sur environ 1500 m, à gauche.

➤ Hors sentier, à 180 m, voir l'église de Lompian et son clocher pointu en pierre.

③ Traverser le pont et descendre à droite sur la route. Dans le virage, aller tout droit sur la Voie Verte du Canal. A l'entrée du port de Damazan, bifurquer à gauche. Emprunter la route montante à droite. Au cédez le passage, traverser la D 8^{E1} en diagonale à droite avec prudence.

④ Suivre la route à gauche. Passer sous la D 8. Dans le virage suivant, reprendre la Voie Verte et la suivre jusqu'au pont du Doux.

⑤ Traverser le canal et emprunter la route montante, sinueuse. Au stop, traverser la D 108 avec prudence. Se diriger vers Marque et Lacarrère. Prendre la rue perpendiculaire à droite.

⑥ Dans le virage, descendre tout droit vers le lac. Le contourner par la gauche. Franchir une passerelle en bois et longer l'autre berge. Remonter l'allée empierrée à gauche. Tourner à droite devant un portail métallique. Longer la clôture sur une cinquantaine de mètres. Virer à gauche sur le parking. Tourner à droite sur la pelouse, bordée d'un grillage. Contourner le groupe scolaire par la gauche. Traverser l'avenue Flandres Dunkerque sur le passage protégé. Prendre la rue en face (sens interdit).

⑦ Au stop, suivre le sentier bitumé à droite, bordé d'un grillage. Franchir le passage protégé et le pont sur la D 8. Laisser la rue Jean Moulin à gauche.

⑧ Traverser la D 108 et descendre vers le lavoir des Anglais. Continuer tout droit. Après le virage, descendre le talus vers le canal. Passer sous le pont routier.

⑨ Découvrir les **huit plaquettes jeux** disséminées tout au long des sentiers tracés dans le parc aménagé. Au sommet, **un pupitre historié vous en dira plus...** Traverser le boulevard de l'Est et monter la rampe à gauche. Tourner à droite dans la rue de l'église pour revenir place Armand Fallières.

Damazan une ville nouvelle de plaine

Au 12^{ème} siècle, des religieux agriculteurs fondent le prieuré « Notre Dame de Damazan ». Dans tout le Sud-Ouest, entre les 12^{ème} et 14^{ème} siècles, des villes se créent pour répondre à des intérêts politiques et économiques. Leur fondation est marquée par un acte officiel dit de paréage, entre le propriétaire des lieux et le fondateur. Une charte des coutumes précise les droits et les devoirs de la population. Une nouvelle architecture urbaine organise les rues selon un plan en échiquier. C'est en 1259, que le comte de Poitiers décide d'édifier une bastide en ce lieu. Elle est entourée d'un rempart et de nombreuses tourelles. Ses quatre portes marquent la direction des quatre points cardinaux. La place centrale carrée, garnie d'un ensemble de cornières et de maisons à colombages héberge l'Hôtel de Ville.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du Confluent
Rue Racine - St-Côme 47190 Aiguillon
05 53 79 81 15

Courriel : tourisme@cccconfluent.fr

